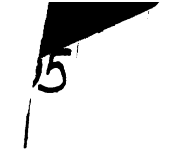
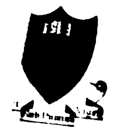

Princeton University Library
32101 061269203





Lily,



LE TONNEAU JETTE,

Ou

Reflexions

ur la prétendue Decouverte des Misteres de l'Ordre des

FRANC-MAÇONS

à

S. A. Mgr. le Prince W - - -

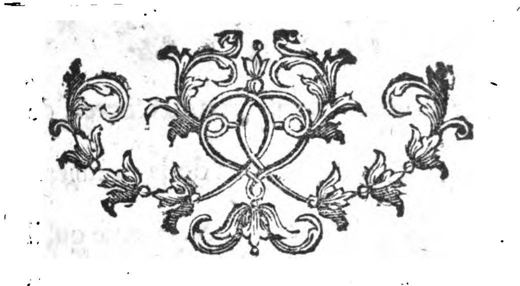
ar un Membre de l' Ordre.



A la Haye 1745.

HORAT. Carm. L. III. Od. II.

Virtus recludens immeritis mori
Cælum, negata tentat iter via,
Cœtusque vulgares & udam
Spernit humum fugiente penna.
Est & fideli tuta silentio
Merces; vetabo, qui Cereris sacrum
Vulgarit arcanæ, sub iisdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaselum. Sæpe Diespiter
Neglectus incesto addidit integrum:
Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.



Monseigneur,

En m' envoyant le Livre, qui vient de paroitre ſous le Titre de l' *Ordre des Franc-Maçons trahi, & du ſecret des Mopſes revélé,* V. A. m' a marqué être perſuadée, qu' une deſcription auſſi claire & circonſtanciée que celle que l' Au-

teur donne des prétendus ſecrets de ces ſocietés, & ſur tout de la prémière, les faits qu' il allégue, & la ruſe qu' il prétend avoir mis en oeuvre pour s' inſtruire de ſes Miſtéres les plus cachés, prouvent plus que ſuffiſamment, qu' à moins d' être *Pirronien*, il n' y a plus à doûter de la réalité de cette decouverte, & que les *Franc-Maçons* seront bien hardis, ſi après le coup qu' on leur a porté par un detail ſi manifeſte, & la confiance avec laquelle l' Auteur paroit écrire, ils en oſent diſconvenir, & fort habiles, s'

ils

ils réuſſiſſent encore à dépaïſer le public, qu' ils n' ont que trop longtems, dites-Vous, abusé par cette ingenieuſe chimére. Vôtre Alteſſe exige là-deſſus mon propre aveu, ou, ſi mes engagemens, continués-Vous, m' empechent de le donner, Elle m' impoſe de refuter la-dite Piéce, ſi j' ai le front de ſoutenir publiquement le contraire dans une matiére ſur laquelle on a repandu un ſi grand jour, qu' il ne manque plus rien à l' évidence.

Il ne me falloit pas moins d' un Ordre si précis de la part de V. A. que j' honnore & que je revére infiniment, pour me tirer de la Létargie dans laquelle mon étoile me fait languir depuis plusieurs années, & j' avouë, que l' assurance positive, dont Vous me parlés, Monseigneur, sur ce Mistére developpé, jointe au bruit, que quelques semblables brochures ont déja fait, reveilla assés ma curiosité, pour me faire jetter les yeux sur un livre, que je doute fort que j' aurois lû sans cela, d' autant que le titre

promet

promet une chose, que chaque vrai Maçon est fondé de régarder comme moralement impossible. Promesse, qui sera regardée comme telle par tous les *vrais Initiés* dans les Misteres de l' Ordre, tant que le Monde subsistera. M' étant donc mis à parcourir le Livre en question, où je n' ai trouvé qu' un amas de choses absolument fausses, & la plûpart rebattues après plusieurs contes, qu' on a déja fait à ce sujet: je me vis d' abord extrémement embarassé d' un coté de la tache que V. A. a bien voulu m' im-

poser de l' entretenir sur un sujet, lequel eu égard aux misterieuses obscurités, dont il est enveloppé, au lieu de La divertir, pourra bien lui causer de l' ennui; & de l' autre, de la maniére dont je me servirois, pour Lui faire sentir assez palpablement, l' Imposture de nôtre Auteur, sans m' écarter d' un pouce de l' obligation que j' ai en qualité de Maçon, de garder le silence sur tous les points de la Maçonnerie.

Car comme toute la question roule uniquement sur *des chôses de fait*, dont

dont l' Auteur fait part au public, & qu' il suppose être vraies, par ce qu' à ce qu' il dit, „il a trouvé moyen de „surprendre la religion d' un Mem„bre de l' Ordre, lequel après avoir „été bien payé, doit lui avoir fait ou„verture de toutes les cérémonies, „des signes, des caractéres des Franc„Maçons, & de cent fadaises qu' il „leur prête; „ supposé que tout cela soit arrivé comme il le dit: le moyen de prouver, qu' en voulant appaiser sa curiosité, on s' est moqué de lui, qu' on a abusé de sa credulité,

que les aſſemblées, auxquelles il dit avoir aſſiſté, ſur le Plan qu' il en donne, ne ſauroient être reconnues pour des *Loges juſtes & parfaites*, que, s' il a attrappé quelque ſigne approchant de ceux dont les véritables Maçons ſe ſervent pour ſe faire connoitre entre eux, ou quelque coûtume qu' on obſerve communement, & dont on ne ſe cache pas, bien loin d' en être pleinement au fait, comme il le prétend, il donne à tout moment à gauche, & qu' il ignore abſolument *l' interieur, le but,*

les

les véritables Cérémonies & les nobles & sacrés mistéres de cet ancien & respectable Ordre? comment, dis-je, le convaincre de tout cela, comment desabuser le Public, & comment faire sentir à des personnes, qui aiment à être instruites de la verité, que l' Auteur leur en a imposé en composant *un Conte fait à plaisir*, lequel il qualifie du titre du secret de la plus parfaite de toutes les Societés particuliéres qu' il y ait au monde? si les fort anciens Fondateurs de l' Ordre ont trouvé à propos d' envelopper

lopper ces Mistéres dans les horreurs d' une profonde obscurité, impenetrable au commun des hommes, & au travers de laquelle il n' est permis qu' aux *vrais Initiés* d' espérer de percer.

Enfin, comme lorsqu' il s' agit d' une question, qui comme celle-ci est purement *de Fait*, il n' y a point de raisonnement qui y tienne, & que les témoins qu' on pourroit produire de part & d' autre êtant suspects de partialité, ne sauroient rien prouver; à moins que d' opposer aux fausses

idées,

idées, qu' on a voulu donner de l' Ordre en question, des *Faits contraires*, & par consequent devoiler le Mistére même, au moins en partie, (ce qui seroit contraire à nos Instituts, qui de tout tems, comme je viens de le dire, ont été inviolablement observés, si bien que ni les promesses, ni les plus affreux tourmens n' ont jamais pû extorquer aux vrais Initiés leur Secret) à moins, dis-je, de vouloir contre l' honneur & la conscience profaner ce precieux depôt, en le mettant entre les mains

de

de tout le monde; il eſt impoſſible à tout véritable Franc-Maçon de donner une refutation pleine & convainçante des *fables* qu' on a composé à ce ſujet.

Il ne reſte donc que la *voye de la probabilité*, & des argumens *ad hominem*, pour detruire autant qu' il eſt poſſible la prétendue trahiſon, dont l' Auteur du-dit écrit a lui-même voulu ſe charger aux depens de ſon honneur & de l' opinion de probité, que les plus grands ſcelerats mêmes affectent d' avoir le plus religieuſe-

ment

ment à coeur. Mais comme j' en ai déja touché quelque chose ci-dessus, & que dans la *Feuille de l' Epilogueur*, qui s' imprime à Amsterdam No. 9. laquelle on vient de m' apporter dans le tems que j' écris ceci, ce digne Auteur, qui assûrement mérite l' estime & l' approbation générale que le Public accorde à ses ouvrages, a suffisamment satisfait à ce que raisonnablement on peut exiger là-dessus; V. A. me permettra de la renvoyer à cette piéce, que je joins ici, & qui ne manquera pas, j' espére, de dé-

truire

truire l' impression, que la fausse idée établie dans le Livre sus-mentionné peut avoir faite sur son Esprit au sujet du Vénérable Ordre des Franc-Maçons.

Je n' ai qu' une seule reflexion à y ajoûter, c' est que *supposé* que tout ce que cet Auteur, quelqu' il soit, qui prétend avoir trahi l' Ordre des Maçons, étale si élégamment là-dessus, soit vrai, que sa curiosité insurmontable lui ait fait faire jouër plus d' un ressort pour s' eclaircir & se mettre au fait d' une chose, qui

depuis

depuis quelque tems a fait du bruit en plusieurs païs de l' Europe, qu' après avoir corrompu un indigne Membre de la Societé, il en soit venu à bout, & que l' Ordre des Franc-Maçons soit effectivement trahi: quelle affreuse idée *ce subtil Explorateur du Secret d' autrui* donne-t-il de lui même? de quel mechant caractére prend-il plaisir à se revêtir, en avouänt à sa propre honte, qu' il a seduit un homme jusqu' à lui faire rompre son serment? Car il dit, que les Franc-Maçons

 sont

ſont obligés d' en prêter.) Et encore pour quelle raiſon? Eſt-ce pour decouvrir un Complot formé contre l' Etat, ou pour détourner un Orage tout prêt à tomber ſur ſa Patrie? Il s' en faut bien: c' eſt uniquement, comme il le dit lui-même, dans le deſſein de ſatisfaire à ſa vaine & baſſe curioſité, qu' il eſt cauſe, qu' un autre, ame ſervile & mercenaire, flêtrit ſa conſcience en ſe rendant coupable de *parjure*, Crime que jusqu' ici tous les Peuples civiliſés del' Univers ont regardé avec horreur, & qui

retom-

retombe par contrecoup ſur celui qui l' a fait commettre.

Or, non content de cela il va encore plus loin, la demangeaiſon qu' il a de parler & d' écrire, defaut qu' il attribue à toute la Nation françoiſe, lui fait entreprendre de mettre aux yeux de toute la Terre le fruit de ſon infamie. Il trahit ce Secret arraché, il le publie, & qui plus eſt, il s' en fait gloire. Peut-on porter plus loin l' impudence, qu' en chagrinant un nombre infini d' honnêtes gens, membres utiles de l' Etat,

bons Citoiens s' il en fût jamais, & qui jamais ne lui ont donné le moindre ſujet de plainte? Car s' il eſt vrai, comme il l' avance, qu' il leur a ſoufflé leur Miſtére, pour la conſervation duquel pluſieurs particuliers dans les Siécles paſſés n' ont pas un moment douté d' immoler leur repos, leurs biens & jusqu' à leur Vie; quel chagrin, quelle amertume ne doit-il pas leur avoir cauſé? Et de quoi s' eſt-il aviſé? Ne craint-il pas, ſi jamais il vient d' être decouvert, (ce dont il ne ſauroit

être

être trop ſur) de s' être expoſé mal à propos au mepris, à la haine & au reſſentiment d' un Nombre infini de dignes Membres de cette Societé, qu' il a tous offencé cruellement & de pure gaieté de coeur? Et s' imagine-t-il de les pouvoir impunement inſulter?

Mais il n' a qu' à ſe raſſurer cet honnette homme, & à bannir l' inquietude & la frayeur, que cette apoſtrophe, un peu hardie, je l' avouë, a pu lui donner. J' ai crû, il eſt vrai, qu' il méritoit ce petit

chatiment à cauſe de la témerité qu' il a eu de ſe moquer du Public, en lui faiſant accroire, de lui faire part des véritables ſecrets des Maçons. Cependant à cela près, bien loin que ce reſpectable Ordre ſe tienne pour cela offenſé, on eſt obligé à l' Auteur de ce qu' en *jettant le Tonneau à la baleine*, pour me ſervir de la comparaiſon du celébre *Docteur Swift*, il a pas ce moyen appaiſé en quelque façon la curioſité inquiette de ceux qui voudront charitablement ajoûter foi aux viſions dont il

il a trouvé à propos de les berner.

Au reste, bien eloigné de refuser à cet Auteur les louänges qu' il mérite à d' autres égards, je ne saurois m' empecher d' avouër, que sans parler de la précision & de la netteté de son stile, de la noblesse de l' expression, qui lui est propre, & des images riantes, qu' il a par tout repandu dans son livre, l' idée qu' il y donne de l' Ordre maçonnique, quoique fausse, & apparemment copiée en partie sur les decouvertes

faites par Mdelle C*** de l'Opera de Paris, laquelle non obstant l'ascendant que ses charmes passés pourront lui avoir donné sur l'esprit & sur le coeur de ses anciens adorateurs, n'a pu éviter d'être la duppe de quelcun à cet-égard; ce même Edifice, dis je, construit avec beaucoup d'art, doit assurement être regardé comme l'effort d'une imagination vive & très-fertile, & même comme une production d'esprit des plus ingenieuses, qui ayent paru en ce genre. Que sait-on, si le dit Livre ne pourra

un

un jour ſervir de Plan à quelques Gens viſifs, pour former effectivement un pareil Syſtéme de Cotterie d' Amis, en changeant ſeulement les marques caracteriſtiques, que l' Auteur a indiqué? Précaution, qui ſeroit d' autant plus néceſſaire, que ſans ce deguiſement il ſeroit impoſſible d' empecher, que tout le monde ne pût ſe dire de cette *Societé* ou *Confrerie.* Quoique pour dire la verité, il ſoit difficile à croire, qu' on pourra empecher, que des ſecrets de cette nature ne ſoient divulgués avec le

tems. Ce que les Franc-Maçons n' ont garde d' appréhender par rapport au veritable Secret de leur Ordre.

Je n' ai rien ici à ajoûter touchant celui des *Mopſes*, que je ne connois pas, quoiqu' après ce qu' on en dit, il me paroiſſe aſſés vraiſemblable, que les *Doguins* ou *Mopſes* ſoi-diſans, pourroient bien être une eſpéce de *Mok-Maſſons*, aſſez connus à Londres, & qui ſe diſtinguent par toutes ſortes de ſingeries qu' ils ont inventé pour ſe divertir aux depens des Franc-Maçons, ce qu' on y obſerve princi-

palement

palement le jour que ceux-ci ont accoutumé de célebrer publiquement la Fête de l'Ordre par une procession solemnelle, & qu'on dit être des plus pompeuses qu'on puisse voir. Mais je ne donne ceci que comme une simple conjecture, d'autant qu'il n'appartient qu'aux *Mopses* mêmes à juger, s'ils reconnoissent leur Societé au portrait que nôtre Auteur en donne.

Je finis cette Lettre, en assûrant V. A. avec toute la franchise qu'Elle me connoit depuis tout le tems qu'

Elle

Elle m' honnore de ſa Protection, que je crains ſi peu, que tout ce qu' on vient de publier, ou qu'on publiera encore au ſujet de l' *Ordre des Franc-Maçons*, puiſſe leur porter le moindre préjudice, que je crois plûtôt que cela ranimera le zéle de ſes véritables Membres, pour veiller ſur toutes leurs demarches, & ſe conduire avec la prudence requiſe, pour maintenir le Credit, qu' ils ſe ſont presque généralement acquis. J' ai l' honneur &c.



